

DEC112601DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Francesca Grassia, directrice adjointe pour l'espace européen de la recherche à la Direction de l'Europe de la Recherche et de la Coopération Internationale (DERCI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°110420DAJ du 3 mars 2011 portant nomination de Mme Francesca GRASSIA, aux fonctions de directrice adjointe pour l'espace européen de la recherche à la DERCI;

Vu le projet d'accord de coopération scientifique entre l'Autoritatea Națională Pentru Cercetare Stiințifică (Autorité nationale de la recherche scientifique roumaine) et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Francesca Grassia, directrice adjointe pour l'espace européen de la recherche à la DERCI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'accord de coopération scientifique entre l'Autoritatea Națională Pentru Cercetare Stiințifică (Autorité nationale de la recherche scientifique roumaine) et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 novembre 2011

Alain Fuchs